

## Document d'information Perspectives des programmes d'aide fédéraux - Tourisme autochtone

L'Association touristique autochtone du Canada (ATAC) fournit des études et conseils essentiels pour assurer la stabilité et le soutien des quelque 1800 entreprises touristiques autochtones au Canada. Depuis les premiers jours de cette pandémie, l'ATAC a demandé des solutions gérées par les autochtones, compte tenu de l'inefficacité historique des programmes mis en place par plusieurs organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux au fil des ans. Actuellement, l'ATAC poursuit son travail sur les programmes d'aide gouvernementaux de la COVID-19, ce qui démontre qu'une solution autochtone doit être privilégiée pour stabiliser et relancer le tourisme autochtone au Canada.

Après 14 mois, voici les résultats du tourisme autochtone dans le cadre des programmes d'aide du gouvernement fédéral :

- 8 % des entreprises touristiques autochtones ont accédé au **Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)**
- 7 % des entreprises touristiques autochtones ont bénéficié du **programme de subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)**.
- 0,02 % des entreprises touristiques autochtones déclarent avoir eu recours à la **subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)**.
- 0,1 % des entreprises touristiques autochtones ont bénéficié du programme de soutien au tourisme d'une agence de développement régional du Canada (ADR) ou du fonds d'aide et de relance régionale (FARR)

L'ATAC a par ailleurs sensibilisé ses entreprises membres (par le biais de sondages) à l'accès au **programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT)**.

- Seulement 6,6 % des entreprises touristiques autochtones ont fait une demande au PCSTT.
- Voici les principaux obstacles à la demande du PCSTT :
  - 60 % sont incertains de leur capacité à assumer un autre prêt.
  - 32 % des entreprises ont encore besoin de solliciter d'autres programmes d'aide fédéraux avant d'avoir accès au PCSTT.
  - 20 % n'ont pas la capacité de demander un prêt en raison de licenciements et de restrictions provinciales.
  - 48 % des entreprises estiment avoir besoin de soutien supplémentaire sous forme d'atelier avant de pouvoir déposer une demande d'aide fédérale.

Un portrait sommaire des travaux de recherche réalisés par l'ATAC auprès des bénéficiaires de subventions révèle ce qui suit :

- 33 % des entreprises sont entièrement ou majoritairement détenues par des femmes autochtones.
- 75 % des entreprises sont détenues par des membres des Premières Nations, 11 % par des Inuits et 14 % par des Métis.
- 95 % des entrepreneurs indiquent qu'un accompagnement continu ( sous forme de subventions) fourni par l'ATAC permettrait de faire face à la pandémie.
- 59 % des bénéficiaires de subventions ne peuvent actuellement pas accueillir les visiteurs.
- 43 % des entreprises estiment que les réservations de 2021 ne leur permettent pas de restaurer le niveau de main-d'œuvre précédant la pandémie.
- Interrogées sur l'accès à d'autres sources de financement (au-delà de la subvention de relance de l'ATAC) :
  - 78 % des entreprises sont toujours en attente d'une réponse à leur demande de financement.
  - 11 % des entreprises ont vu leur demande rejetée